

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, Le Vingt Trois Janvier à 20 Heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune de Genouillé s'est réuni en session ordinaire, sous la
présidence de M. Jean-Guy VALETTE, Maire

Convocation : 14 Janvier 2025

Nombre de membres

En exercice	13
Présents	12
Votants	13
Excusés	1

Présents BOLLE Marie-Claire, BRETON Marc, CLEMENT Julien, GAUDIN Loïc, GIRAUD Patrice,
LUQUIAU Christophe, MASSON Dany, MORIN Jacques, MORISSET Florian, NIQUET Sandra,
TEXERAUD Patrice, VALETTE Jean-Guy.

Excusés : CHAUVEAU Philippe

Pouvoirs : Philippe CHAUVEAU a donné pouvoir à Marie-Claire BOLLE

Secrétaire de séance : LUQUIAU Christophe

DÉLIBÉRATION N°2025-08. Achat vidéo projecteurs pour mairie et salle des fêtes

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- donne son accord pour l'achat de vidéo projecteurs dans la salle des fêtes et la mairie.
- accepte le devis de REXEL pour un montant de
 - vidéo projecteur pour la salle des fêtes : 2 655.62 € ht soit 3186.74 € ttc
 - vidéo projecteur pour la mairie : 779.60 € ht soit 935.52 € ttc
- Sollicite auprès du Département de la Vienne une subvention dans le cadre du programme ACTIV '3
- Autorise M. le Maire à signer tout document nécessaire à ce dossier.

Le secrétaire de séance
Christophe LUQUIAU

Pour extrait conforme au registre,
A Genouillé, le 24 janvier 2025
Le Maire
Jean-Guy VALETTE



AR Prefecture

086-218601045-20250123-D08_2025-DE
Reçu le 28/01/2025